

Si tu le veux, tu peux me guérir !

Voici que s'ouvre à nouveau le temps du Carême ! Il revient chaque année pour nous préparer aux fêtes de Pâques. Il est accompagné d'actions de solidarité, d'un renouveau de la vie de prière, d'une vie personnelle plus sobre. Je voudrais vous inviter à y entrer cette année avec l'interpellation adressée à Jésus par le lépreux dans l'Evangile du 6^{ème} dimanche du temps ordinaire (le 11 février 2018). Il disait : *Si tu le veux, tu peux me guérir.*

Tu peux... Voici un verbe intéressant. Nous comprenons spontanément que l'homme reconnaît ainsi la puissance de Jésus. Il a la capacité de le guérir ; il peut le faire. Et il est vrai que Jésus l'a largement démontré durant son séjour à Capharnaüm (voir le chapitre 1 de l'évangile selon Marc). La liste des personnes guéries est sans fin. Jésus a même chassé des démons. Il a un vrai pouvoir. Nous aimerions qu'il utilise quelquefois ce pouvoir en notre faveur, pour pleins de raisons qui nous sont propres. Nous voudrions utiliser ce pouvoir à notre service. Mais rien ne se passe. Peut-être parce que cela n'est pas dans le projet de Jésus : *Si tu le veux*, dit le lépreux en préambule ; autrement dit, si cela correspond à ton désir de salut pour moi. Au moment où nous entrons en Carême, n'oublions pas cela : Dieu a un projet d'amour pour chacun de nous, et c'est à nous d'entrer dans ce projet et non pas à Dieu de faire entrer son projet dans les nôtres.

Tu peux... Ce verbe a un deuxième sens. Nous l'utilisons aussi pour autoriser quelqu'un. Tu veux faire cela ? eh bien tu peux le faire, je t'y autorise. Et voilà que l'interpellation du lépreux reçoit un nouvel éclairage : non seulement il reconnaît la puissance de Jésus et sa possibilité de le guérir, mais en plus il l'autorise à le faire. Tu peux me guérir parce que je me laisserai faire par toi. N'est-ce pas là une attitude à développer durant ce temps de Carême ? Avec le recul du temps, nous savons que Jésus peut beaucoup de choses ; mais le laissons-nous toujours faire selon ce qu'il veut ? L'autorisons-nous à agir dans notre vie pour la rendre non pas telle que nous la voudrions, mais telle que lui la veut pour nous ? Jésus est venu pour le bonheur et la vie des hommes ; sa longue marche vers Pâques, marche douloureuse et exigeante, nous le rappelle. Jésus ne peut agir pour nous contre notre volonté. Si je ne veux pas laisser Jésus agir selon ce qu'il estime le plus juste ou le meilleur pour moi, comment puis-je lui reprocher de ne pas répondre à mes prières ? Si je ne veux pas laisser Jésus agir selon son projet d'amour pour moi, comment puis-je lui reprocher que ma vie ne soit pas à la hauteur du projet de Dieu pour moi ?

Le temps du Carême est un temps pour réajuster notre vie à la volonté de Dieu. Ce faisant, nous n'abdiquons ni notre liberté, ni notre vie, ni notre bonheur, mais nous les trouvons réellement. Notre liberté n'existe qu'en Jésus ; notre vie n'existe qu'en Jésus ; notre bonheur n'existe qu'en Jésus. En nous engageant résolument sur le chemin du Carême, nous disons à Jésus ce que le lépreux jadis lui disait déjà : *Si tu le veux, tu peux me guérir !* Si tu veux me guérir, je me laisserai guérir par toi, sûr que je suis que tu ne veux que le meilleur pour moi. Apprenons, durant ce Carême, à entrer dans la volonté de Dieu pour guérir de la lèpre du péché par la puissance de Jésus. Ainsi, au terme de la route, nous vivrons par lui, avec lui et en lui chaque jour.

Je vous souhaite un bon Carême, à la découverte de ce que Dieu veut pour vous. Laissez-vous approcher par Jésus, laissez-le agir dans votre vie. Il peut vous guérir de tout ce qui vous empêche d'être vraiment libre ; il veut vous guérir de ce qui vous retient loin de lui ; le voulez-vous aussi ?



Père Jean-Yves KLING,
Adjoint Diocésain chargé de la Pastorale
DDEC - ALSACE